

Mairie de SAINT-LOUP-DU-GAST
2 Place de la Mairie
53300 SAINT-LOUP-DU-GAST

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 Juin 2022 à 19 h 30

Présents: MM. BARBÉ, CHATELLIER, GUILLOUX, FOURRÉ, MMES KACOU, LE RAI-JOUSSE, M. POCHEZ, MME CHARRIER, M. DOS SANTOS, MME DURAND-MAIGNAN

Absent: / .

Secrétaire: MME KACOU .

INTERVENTION CLOCHES DE L'ÉGLISE

Le conseil décide de procéder au remplacement des tintements des cloches de l'église cette année. Il a été constaté que les moteurs étaient très vétustes et pouvaient tomber en panne à tout moment empêchant ainsi toutes sonneries (heures, angélus...). Le devis des Ets BODET a été retenu pour un montant de 2508.50 € HT.

ILLUMINATION PERIODE DE NOËL : NOUVEAU CONTRAT

Le contrat avec la société BALDER est reconduit pour une durée de 4 ans avec un changement de décors après deux années. Le coût annuel pour la location des décors (14 décors et un grand rideau) est de 1296 € TTC.

MISE A DISPOSITION PERSONNEL COMMUNAL

La convention de mise à disposition de Mme Catherine BIGOT à la commune d'Ambrières-les-Vallées le midi à raison de 2 h par jour sur le temps scolaire est renouvelée pour l'année 2022-2023.

PROJET INSTALLATION PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Après s'être fait présenter le projet par les chargés de mission de Territoire d'énergie 53 et après réflexion, le conseil ne donne pas suite au projet d'installation de panneaux photovoltaïque sur l'atelier communal. L'investissement était de 21150 euros et le temps de retour sur investissement estimé à 16 ans.

ELECTIONS LEGISLATIVES 12 ET 19 JUIN 2022 : BUREAUX DE VOTE

Le conseil met en place les bureaux de vote en vue des élections législatives des 12 et 19 juin 2022 de 8 h à 18 h. Rappel : les bureaux de vote sont situés dans les anciens locaux scolaires au 9 rue des Charrons.

Pour extrait conforme.
En Mairie le 08 Juin 2022

Le Maire,
Marcel BARBÉ

